****

**ATTESTATION : DEMANDE D’AUTORISATION D’UTILISATION D’IMAGE (sujet mineur)**

**Représentant légal n°1 Représentant légal n°2**

Nom: Prénom : Nom: Prénom :

Qualité : (père, mère, tuteur) : Qualité : (père, mère, tuteur) :

Demeurant : Demeurant :

Investis de l’autorité parentale sur le / la mineur(e) :

Nom du sujet filmé : Prénom :  
Date de naissance :  
Domicile :

La Ville de Poissy a réalisé une ou plusieurs vidéos sur lesquelles apparaît le sujet. Ces photographies et vidéos pourront être publiées dans le cadre décrit ci-dessous.

**MODE DE DIFFUSION**Les représentants légaux du sujet filmé désignés ci-dessus (qui attestent ne pas être liés avec un tiers par un contrat d’exclusivité sur l’image du mineur) autorisent expressément la Ville de Poissy à faire usage des vidéos visées ci-dessus dans tout support et média de son choix en l’exploitant directement ou en les cédant à des tiers.  
 **DUREE DE L’AUTORISATION**La présente autorisation est accordée pour une durée de 8 ans à compter de sa signature.

**ENGAGEMENT DU PHOTOGRAPHE**La Ville de Poissy s’interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du modèle, ni d’utiliser les photographies objets de la présente autorisation sur tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.   
Il tiendra à disposition du modèle un justificatif de chaque parution, disponible sur simple demande, et encouragera ses partenaires à faire de même en mettant personnellement tout en œuvre pour atteindre cet objectif.

**CONDITIONS FINANCIERES**  
Les représentants légaux du sujet filmé désignés ci-dessus confirment que leur autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie financière. Ils manifestent ainsi leur intérêt et leur soutien à la démarche de la Ville de Poissy. Ils ne pourront prétendre à aucune rémunération du fait des utilisations des images réalisées.

Autorisation soumise au Droit français.   
Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa réalisation sera soumis au Tribunal administratif de Versailles, 56, rue Saint-Cloud – 78000 VERSAILLES, après épuisement des voies amiables.

Fait à Poissy, le…………………………….

Le sujet mineur filmé Représentant légal n°1 Représentant légal n°2   
Nom et prénom Nom et prénom Nom et prénom ,  
Signature : Signature : Signature :